

La Lettre Municipale

N° 17 Mai - Juin - Juillet 2011

Commune de BURLATS

La Mairie à votre service

Secrétariat : 05 63 35 07 83

Jours et heures d'ouverture au public

Lundi	Fermé au public	13 h 30 - 18 h 00
Mardi-Jeudi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 17 h 30
Mercredi	8 h 00 - 12 h 00	Fermé au public
Vendredi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 15 h 00
Samedi	8 h 00 - 12 h 00 (sauf juillet août)	

Assistante sociale

Le jeudi matin de 8 h 45 à 11 h 45

Site Internet : <http://burlats.com/>

Passage au numérique

Le département du Tarn passera à la **Télévision tout numérique le 8 novembre 2011**. Passé cette date, et sans équipement adapté au numérique, la télévision sera inaccessible.

Ainsi les **télespectateurs de Burlats** qui regardent la télévision par antenne râteau ou intérieure, auront dû, s'ils ne l'ont pas déjà fait, avoir fait modifier leur équipement.

Pour aider chacun d'entre nous, un site internet: **www.tousaunumerique.fr** et un centre d'appels (N° non surtaxé, prix d'un appel local du lundi au samedi de 8h à 21h): le **0970 818 818**, permettront à chacun de faire un diagnostic et d'avoir une réponse adaptée en fonction de sa situation.

Par ailleurs, la Mairie a passé commande de documents d'information et d'explication qu'elle mettra gratuitement, dès réception, à la disposition du public aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat.

En outre, un guide pratique du passage à la Télé tout numérique sera aussi diffusé à l'ensemble des foyers du département courant septembre 2011.

Un accompagnement humain pour les foyers âgés ou handicapés (plus de 70 ans ou handicap à 80% ou plus) permettra d'aider ces personnes à opérer leur branchement et l'utilisation de l'adaptateur. Cette aide sera gratuite pour les bénéficiaires et sera opérationnelle à partir de septembre. Tous les renseignements pour en bénéficier sont disponibles au centre d'appels: **0970 818 818**.

Vous pouvez également obtenir la liste des professionnels agréés « tous au numérique » en téléphonant au centre d'appels ou sur le site internet.

Billet d'humeur

Colère, déception, satisfaction, espérance ...

***Colère** encore contre les incivilités : la mise en valeur du site du Chaos de la Rouquette à peine terminée (création d'un parking, aire de stationnement pour les bus, panneaux directionnels, aménagement du chemin de randonnée), quelques individus peu scrupuleux de l'environnement se sont bêtement amusés à dessiner des tags obscènes sur les rochers proches de la grotte Saint Dominique.*

***Déception** pour notre programme culturel au temple des Salvages qui malgré des spectacles de qualité et la gratuité n'ont pas connu le succès escompté.*

***Satisfaction** par contre au Pavillon Adélaïde où les expositions depuis le mois de mai ont drainé un grand nombre d'amateurs d'art.*

***Satisfaction** encore pour le centre de loisirs qui grâce à un programme de qualité tant ludique que pédagogique proposé par une équipe compétente répond à un besoin des familles et enthousiasme les enfants.*

***Espérance** pour la crèche qui ouvrira ses portes le lundi 5 septembre. Cet équipement était nécessaire sur notre commune au vu de la forte demande enregistrée : 29 familles dont 26 résidant sur la commune sont déjà inscrites. L'effectif des enfants sera complet à partir de février 2012 soit 32 enfants.*

Entre colère, déception, satisfaction, et espérance, les élus, fidèles à leur engagement, améliorent les différents services communaux existants et mettent en oeuvre de nouveaux projets pour une commune toujours plus accueillante tournée vers l'avenir.

Informations

L'agenda Culture et Animations du Pays Sidobre-Monts de Lacaune pour la période de juin à décembre 2011 est sorti. Il est à votre disposition dans les commerces, les syndicats d'initiative et offices de tourisme.

Une erreur s'est glissée page 27 concernant l'exposition sur le centenaire de l'arrivée du petit train à Murat sur Vèbre : celle-ci a lieu du 1^{er} au 15 août.

Débat en Conseil Municipal du 23/04/ 2011

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat 2010

Budget général :

Le résultat de la section de fonctionnement, soit 156 114,73 € restera en section de fonctionnement au compte 002.

Budget eau et assainissement :

De même, le résultat de la section d'exploitation, soit 30 342,90 € restera en section d'exploitation au compte 002.

Vote des taux d'imposition :

Le produit des trois taxes nécessaires à l'équilibre du budget est de 340 492 €.

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux de 2010, à savoir :

Taxe d'habitation	:	8,45 %
Taxe foncier bâti	:	13,40 %
Taxe foncier non bâti	:	84,62 %

Budget Primitif 2011 :

Budget Général Il a été examiné article par article et le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le projet présenté par Monsieur le Maire.

Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 1 277 192 €.

Les subventions de fonctionnement accordées aux associations s'élèvent à 8 800 €

Le total des dépenses programmées de la section d'investissement (opérations réelles) est de 1 828 521,00 €

Budget de l'eau et de l'assainissement

La section d'exploitation s'élève en dépenses et en recettes à la somme de 323 672 €.

La section d'investissement est équilibrée à la somme de 436 781 €.

Tarifs de facturation eau et assainissement

Le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs de facturation qui seront appliqués à compter de juillet 2011, à savoir :

<u>Distribution de l'eau</u>	Abonnement	14,60 €
	Consommation	2,1040 €/M3
<u>Collecte et traitement des eaux usées</u>		0,8018 €/M3

Il décide également de maintenir le prix du M3 d'eau facturé par la Régie à la Commune pour l'arrosage (terrain de sports, espaces verts ...) et exceptionnellement aux abonnés en cas de fuite qui sera donc de 0,7131 € le M3 à compter de juillet 2011.

Evaluation charges transférées, attribution de compensation

Le Conseil Municipal valide l'évaluation des charges transférées à la Communauté de Communes par la Commune de Burlats pour un montant de 74 198 € et approuve le calcul de l'attribution de compensation de la commune pour un montant de 310 978€.

Personnel Communal

Le Conseil Municipal décide de créer plusieurs postes pour intervenir au sein de la nouvelle crèche des Vignals dont l'ouverture est prévue pour début septembre 2011, à savoir :

- 1 poste d'Educatrice jeunes enfants à temps complet
- 1 poste d'Adjoint technique 2ème classe à temps complet

- 1 poste d'Adjoint technique 2ème classe à raison de 20 heures par semaine

Il décide également de créer un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi – Contrat Unique d'Insertion et autorise Monsieur le Maire à recruter et signer toutes les pièces relatives à ces créations de postes.

Instauration participation financement réseaux « La Plano »

Plusieurs propriétaires du secteur de « La Plano » sont intéressés par l'aménagement de cette zone dont les travaux de voirie et de réseaux nécessaires à l'implantation de nouvelles constructions sont estimés à 60 517 €.

Le Conseil Municipal décide d'engager les travaux de voirie et de réseaux, d'instaurer une participation aux travaux pour les parcelles situées au lieu-dit « La Plano », de fixer à 3,65 € le M² la participation aux coûts des travaux mise à la charge de chaque propriétaire foncier.

Fixation prix des billets pour spectacles et attribution d'un fonds de caisse

Suite à la création de la régie de recettes pour l'encaissement de la vente de billets pour manifestations culturelles organisées par la Commune, le Conseil Municipal décide de fixer le prix des billets qui seront vendus à l'occasion des spectacles à 5 €, 8 €, 10 € ou 15 € selon les spectacles, l'entrée sera gratuite pour les enfants de moins de 12 ans et donne son accord pour l'attribution d'un fonds de caisse de 30 €.

Acquisition de terrains

« La Parulle »

Le chemin de la Parulle ayant été élargi depuis longtemps sans que les acquisitions nécessaires n'aient été faites, il y a lieu de régulariser cette situation.

Madame MAHUL Jeanne accepte de céder à la Commune à l'euro symbolique le terrain nécessaire à savoir : section AV n° 152, 153 et 155 d'une superficie respective de 14 ca, 3 ca et 44 ca.

Le Conseil Municipal décide de l'acquisition de ces parcelles et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte correspondant.

« La Veyrarié »

Suite à la décision du Conseil Municipal de vendre à Monsieur SALVY, la partie du Chemin Rural n° 74 de la Veyrarié à la Simonié qui traverse sa propriété, ce dernier accepte de vendre à la Commune à l'euro symbolique, les parcelles nécessaires pour permettre une continuité du Chemin Rural en bordure de sa propriété. Les frais d'acte et de géomètre étant pris en charge par Monsieur SALVY.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant.

Acceptation participation raccordement au réseau Eau Potable

Suite aux travaux d'alimentation en eau du Hameau de la Ferrière, Monsieur ALBERT Paul souhaite raccorder sa propriété au réseau d'eau potable et propose une participation à ces travaux de 2 082 euros.

Le Conseil Municipal accepte le principe de réaliser les travaux de raccordement au réseau d'eau potable du secteur de la Ferrière ainsi que la proposition faite par Monsieur ALBERT.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Jeudi 22 Septembre à 20 h30

Les compte-rendus des différents conseils municipaux sont affichés dans leur intégralité et consultables au secrétariat de la mairie.

Travaux

Préau de la Papeterie : un équipement apprécié.

Construit depuis peu de temps cet équipement fait déjà l'unanimité. Il a été un lieu d'accueil convivial lors de la dernière fête du village aux Sauvages, il a permis aux

enfants de se mettre à l'ombre lors de la fête des écoles et il ravit tous les locataires de la salle de la papeterie qui disposent ainsi d'un abri en plein air.



avant d'effectuer la pose de la toiture

Crèche



salle de change très fonctionnelle

une des quatre chambres

Les travaux touchent à leurs fins. A l'intérieur, de petits aménagements restent à réaliser. Tout l'équipement et le mobilier sont déjà sur place.

À l'extérieur, tous les travaux seront terminés d'ici la fin juillet.

L'ouverture de la crèche multi-accueil « les Petits Troubadours » pourra ainsi ouvrir ses portes le lundi 5 septembre 2011. Peu avant, les parents auront eu l'occasion de découvrir cet équipement de qualité.



Sécurité

Une barrière de protection a été fixée sur le mur de l'ancien emplacement du monument aux morts afin

d'éviter tout risque de chute. Elle permet ainsi de sécuriser cet espace.

Environnement

Suite à des déconvenues d'ordre environnemental, les bacs à récupération d'huile usagée ont été supprimés sur la commune.

Dorénavant, les huiles et bidons vides doivent être amenés à la déchetterie de votre choix.

Avec nos élus

Réunion PPRI

Quatre élus représentaient la municipalité lors de la première réunion pour définir le déroulement de la révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondation.



M Le Sous-Préfet présidait cette réunion



Chemins ruraux

Très utile de se déplacer sur le terrain pour évaluer la pertinence d'actions à mener afin d'optimiser la gestion des chemins ruraux.

Au Centre de Loisirs des Vignals

Gros succès cet été durant le mois de juillet.

L'équipe dirigeante ne se contente pas de « garder les enfants » mais propose toujours un programme de qualité, varié et très pédagogique avec pas moins de deux sorties par semaine, des intervenants de qualité sur le centre pour des stages d'une semaine et autres activités toutes plus passionnantes les unes que les autres.

Dans nos écoles

Des nouveaux arrivants dans nos écoles : à Lafontasse, en remplacement de Pauline Haegel, est nommée Mme Bru Thuriès.

Aux Sauvages, notons l'arrivée de Mme Françoise Petiot.

Comme chaque année, nous profitons des congés d'été pour réaliser des travaux d'entretien.

Destruction Guêpes - Frelons

Traitement de toiture infestée de guêpes pour un été tranquille

TRAITEMENT
FRELEON
ASIATIQUE A
TOUTE
HAUTEUR

Secteur d'intervention :

ALBI - LACAUNE - CASTRES - LAVAUR - GAILLAC -
CARMAUX

Dératisation et désinsectisation (blattes, fourmis...)

05 63 43 41 62

SOUYRIS Henri
12 rue Ferrer 81400 CARMAUX

N° siret : 338 256 159 00625
N° agrément Ministériel : MP00939

06 76 04 03 34

Vie locale : ça c'est déjà passé !!!

Pavillon Adélaïde

Le vendredi 13 mai, a eu lieu le vernissage de l'exposition des Peintres du Moulin. Un grand nombre d'amoureux de l'art était venu assister au lancement de la saison par Eliane Pagès. Rappelons que le Pavillon accueillera cette année pas moins de 6 expositions qui se succéderont jusqu'en octobre.



Eliane Pagès avec C. Séverac, délégué à a culture

Vide-greniers

Celui des Salvages Passion du 15 mai aux Salvages a connu un vif succès malgré la concurrence. Celui du 26 juin à Burlats, sous une chaleur torride, réunit quant à lui plus de 100 exposants. Félicitations à tous les organisateurs.



Beaucoup de monde aux Salvages



Sous un soleil de plomb à Burlats

Festi Val d'Agoût

Peu de spectateurs lors de cette deuxième édition qui a souffert de la concurrence (fête de Lacrouzette, finale de rugby du top 14, conditions météo exécrables qui nous ont conduit à déplacer les soirées musicales au Temple des Salvages. Pourtant, les deux spectacles furent de qualité.



Le groupe occitan La Talvera



Le dimanche, le vide ateliers organisé par les peintres du Moulin a réuni plus de 30 exposants : une véritable réussite. Et que dire de la chorale burlaquoise qui anima avec brio l'office religieux ainsi que le pique-nique où plus de soixante convives participèrent.

Musique

Une belle assistance pour écouter le traditionnel concert organisé dans la cour de la collégiale par l' Harmonie Barral Lacrouzette.

Par contre, peu d'amateurs ont assisté au spectacle de variétés françaises par SWING DENFER au Temple des Salvages



Agenda des

Associations

Samedi 17 Septembre

Olivier VILLA

Salle de la Papeterie

Samedi 17 Dimanche 18 Septembre
Journées Patrimoine

Samedi 10 Septembre

Soirée théâtrale

Temple des Salvages

Dimanche 18 Septembre

Fête Horizon Pharma Bénin

Centre équestre de Montfa
fabounade, animations, exposition

Samedi 24 Septembre

Soirée contes

par association « de villes en villages »

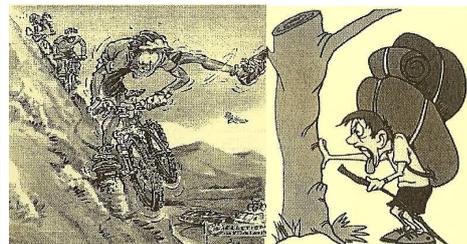
Mairie de Burlats

Dimanche 2 Octobre

La Nouvelle Salvageoise

11^{ème} Randonnée VTT : 20 ou 40 km

3^{ème} Rando Pédestre : 10 km



Inscriptions à partir de 8 h à la MJC
organisé par Les Salvages Passion

Samedi 8 Octobre 20 h 30

Loto Orphélide

Salle de la papeterie

Samedi 4 Novembre 20 h 30

Loto Horizon Pharma Bénin

Salle de la papeterie

Samedi 19 Novembre

Soirée vin à la Papeterie

Les Salvages Passion

Dimanche 20 Novembre

17 h Eglise de Burlats

Concert pour Orphélide

chorale Burlaquoise de Burlats
chorale de l'Autan de Gaillac

SOPHROLOGIE RELAXATION

Reprise des cours collectifs

lundi 12 septembre

de 14 h 15 à 15 h 15